

Connaissez-vous la manière EXPRES de faire traverser la frontière à vos marchandises ?



UPS Supply Chain Solutions^{MS}

Le Programme d'Expédition rapide et sécuritaire (EXPRES)

Le programme EXPRES, une initiative bilatérale entre le Canada et les États-Unis, a été conçu pour assurer, à la fois, la sécurité et la prospérité économique des deux pays. Ces deux derniers ont oeuvré de concert dans le but de mettre un terme à la menace sur la sécurité publique, tout en gardant les frontières ouvertes aux mouvements de personnes et de biens à faibles risques.

EXPRES vise à accélérer le dédouanement des marchandises autorisées et ce, en simplifiant les formalités douanières : les membres du programme bénéficient de voies spécifiques réservées, de l'utilisation d'une technologie intégrée et d'une vérification de la conformité douanière avant l'arrivée à la frontière.

Tout importateur, transporteur routier ou chauffeur peut utiliser le processus EXPRES à condition d'avoir été approuvé au préalable. En outre, un importateur approuvé EXPRES, pour bénéficier du processus, doit avoir confié ses expéditions à un transporteur ou un chauffeur membre du programme EXPRES.

Les avantages du programme EXPRES sont :

- Une réduction du temps de dédouanement à la frontière ;
- Une mesure de protection contre d'éventuels troubles ou fermetures à la frontière ;
- Un partenariat avec les administrations des douanes canadienne et américaine ;
- Une image corporative positive et une plus grande protection du nom et de la réputation de l'entreprise ;
- Une réduction du nombre d'inspections ;
- Une sécurité accrue de la chaîne d'approvisionnement.

Au Canada, l'admissibilité au programme dépend de la participation des importateurs au programme d'autocotisation des douanes (PAD) et à celui de partenaires en protection (PEP).

Les importateurs qui souhaitent se joindre au programme EXPRES aux États-Unis doivent adhérer au programme anti-terroriste de partenariat commercial des douanes (*Customs-Trade Partnership Against Terrorism - C-TPAT*).

Les entreprises membres de ces programmes devront mettre en place et appliquer des procédures de sécurité conformes aux recommandations et directives établies par les douanes canadienne et américaine.

EXPÉDITION RAPIDE ET SÉCURITAIRE (EXPRES)

Pensez EXPRES !

Et livrez votre produit au bon endroit, au bon moment.

Pour de plus amples informations, entre autres sur les modalités d'inscription aux différents programmes, veuillez vous rendre au www.cbsa-asfc.gc.ca pour le Canada et au www.cbp.gov pour les États-Unis, ou contacter UPS Supply Chain Solutions^{MS}.

www.ups-scs.ca